

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-718/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un officier de police.

n° 71-718/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
10 mai 1971

Numéro JO  
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro  
25 mai 1971

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée. pour compter du 16 avril 1971 Gate de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Commissariat central de police (Ministère des Affaires intérieures) par M. Roger Cuvelier, officier de police.